



Ce n'est plus sous garantie

Par **mes10six**, le **19/11/2008** à **19:44**

Bonjour

J'ai acheté une 206 sw 206 SW Sport 1,6L HDI 110cv Fap neuve chez un concessionnaire Peugeot le 2/05/06.

Quelques mois plus tard, je trouve le moteur recouvert de "suie". J'amène la 206 chez Peugeot: on me dit que ce n'est rien, juste un collier mal serré. Je récupère mon véhicule le lendemain: rien à payer ni relevé d'intervention (mais Peugeot a la trace informatique), c'est sous garantie.

Avril 2007 même problème et je retourne chez Peugeot: collier changé sous garantie et j'ai un relevé d'intervention. Cette fois je peux être tranquille!

Novembre 2008, je décide de vendre ma voiture qui a 37500kms et qui n'est plus sous garantie. Surprise en levant le capot le moteur est à nouveau recouvert de "suie". Direction garage Peugeot (toujours le même) où on me dit qu'il faudrait changer le pot catalytique car la fuite existe depuis le début. Mais ce n'est plus sous garantie donc 1600€ à ma charge! Je râle un bon coup et le garage me dit qu'il va essayer de faire jouer la garantie: demande faite au siège de Peugeot. Aujourd'hui 19/11/08 je vais chercher ma voiture puisque elle est prête! Facture 47€ pour un joint de porte (à ma demande) et c'est tout. Je demande des explications sur le problème de fuite et là surprise la prise sous garantie du pot a été refusée, ils ont donc colmaté la fuite avec du mastic et me font généreusement cadeau de cette réparation! J'ai refusé de prendre ma voiture et de régler la petite note en attendant d'avoir un avis éclairé. Qu'en pensez-vous ? Merci pour votre attention.